



LÉGENDE (DÉMOLITION)

- ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER
- PLANCHER DE VINYLE EXISTANT À DÉMOLIR, PRÉVOIR SOUBRIFFAGE ET PRÉPARATION DES SURFACES
- PLAFOND DE CRÉPI À RÉPARER ET À REPEINDRE (POUR DÉMANTÉLER ET INSTALLER LUMINAIRES)
- PLAFOND EXISTANT DE TUILES COLLÉES, À DÉMOLIR (ENLÈVER LES RESTES DE COLLE AMANTÉE, SI NÉCESSAIRE)
- NOTE: VÉRIFIER LES RAPPORTS DE CARACTÉRISATION D'AMIANTE
- RÉFÉRENCE PHOTOGRAPHIQUE (SÉRIE A-250).
- DRAIN DE PLANCHER À DÉMOLIR. (VOIR ING.)
- ÉLÉMENT À DÉMOLIR.
- PORTE, CADRE ET CHAMBRANLE EXISTANTS À CONSERVER
- LIMITE DE CHANTIER / CLOISON TEMPORAIRE
- TRAPPE DE PLANCHER EXISTANTE EA CONSERVER, VOIR MÉCANIQUE

NOTES GÉNÉRALES (DÉSAMIANTEMENT)

LORS DU DÉMANTÈLEMENT ET DE L'INSTALLATION DES REVÊTEMENTS DE PLANCHERS (TUILES DE VINYLE) ET PLAFONDS (PLÂTRE SUR TRELLIS MÉTALLIQUE) AINSI QUE DE LA PRÉPARATION DES MURS POUR L'APPLICATION DE LA NOUVELLE PEINTURE SUR CES MURS (PLOMB), EXÉCUTER LES TRAVAUX EN CONFORMITÉ AVEC LES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS PRÉSENTÉS DANS LE RAPPORT DE CARACTÉRISATION DE L'AMIANTE FOURNI PAR LE CSSMB. FOURNIR LES ÉQUIPEMENTS ET LES INSTALLATIONS TEMPORAIRES NÉCESSAIRES À L'ENLEVEMENT SÉCURITAIRE DE CES MATIÈRES (VOIR DEVIS, SECTION 02 82 00.03 ET RAPPORT DE CARACTÉRISATION)

NOTES GÉNÉRALES (DÉMOLITION)

GD1- LES PLANS DE DÉMOLITION SONT ÉMIS AFIN D'INFORMER L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR DE FAÇON GÉNÉRALE. CES ÉLÉMENTS NE SONT EN RIEN LA DÉMOLITION À FAIRE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX AINSI QUE L'OBJECTIF DE RÉALISATION FINALE DÉMONTRÉE SUR LES PLANS DE CONSTRUCTION ET LES DÉTAILS QUI S'Y RATTACHENT.

GD2- L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS DOIVENT PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTS LES DOCUMENTS DE TOUTES LES DISCIPLINES, TELLES QUE, SANS Y ÊTRE LIMITÉES : ARCHITECTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ OU AUTRES, CONCERNANT LA DÉMOLITION À EFFECTUER, POUR CHACUNE DES DISCIPLINES CONCERNÉES ET POUVANT AFFECTER, CRÉER OU IMPLIQUER D'AUTRES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR DANS UNE OU L'AUTRE DES DISCIPLINES CITÉES PRÉCÉDEMMENT.

GD3- INFORMER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. LES COTES APPARAISSANT SUR CETTE FEUILLE SONT SEULEMENT À TITRE INFORMATIF ET NE DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES SANS LA VÉRIFICATION SUR PLACE.

GD4- AVANT DE COMMENCER LA DÉMOLITION, L'ENTREPRENEUR DEVA VALIDER AVEC LE REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE TOUTS LES ÉLÉMENTS QUI SONT À ENLÈVER ET À RÉMETTRE À CE DERNIER.

GD5- LA DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX À EXÉCUTER N'EST PAS LIMITATIVE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE PRÉVOIR TOUTS LES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS ET ÉTAIEMENTS NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX SELON LES CONDITIONS DU CHANTIER.

GD6- L'ENTREPRENEUR DEVA PROTÉGER TOUTES LES SURFACES DE PLANCHER, MURS ET PLAFONDS AINSI QUE LE MOBILIER ET AUTRES ÉLÉMENTS (SANS Y ÊTRE LIMITÉ) EXISTANTS À CONSERVER SE TROUVANT DANS LES SECTEURS AFFECTÉS PAR LES TRAVAUX.

GD7- LES VIDES TECHNIQUES ONT UNE RÉSISTANCE AU FEU DE 45min. CONSERVER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU DU MUR ET INSTALLER UN ENSEMBLE IGNIFUGE 45min. AUTOUR DES CONDUITS DE MÉCANIQUE/ÉLECTRICITÉ OU TOUTE OUVERTURE EXISTANTE OU NOUVELLE DANS LE MUR DE BLOCS OU LES CLOISONS.

GD8- N/A.

GD9- TOUTS LES PLAFONDS FIXES SAUF INDICATIONS CONTRAIRES SONT COMPOSÉS DE ≈30mm DE PLÂTRE SUR TRELLIS MÉTALLIQUE ATTACHÉS À UNE STRUCTURE DE FER "C" EN SUSPENSION SOUS LA DALLE DE BÉTON.

GD10- NETTOYER LES SURFACES DES MURS DE BLOCS DE BÉTON AVANT L'APPLICATION DE L'APPRÊT ET DE LA PEINTURE. LORSQUE DES ÉQUIPEMENTS FIXES ENTRENT EN CONTACT AVEC LE MUR, PROTÉGER L'ÉQUIPEMENT AVANT L'APPLICATION DE LA PEINTURE.

Client

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Québec

Architecture

architectures

Ordre des architectes du Québec

MICHEL DALLAIRE ARCHITECTE

Québec: 1090, rue Louis-Brault
Sainte-Foy (Québec) G1W 4A8
Tél: (418) 651-2030 - Téléc: (418) 652-3880
Montréal: 2030, boulevard St. Jean
Montréal (Québec) H1V 2C8
Tél: (514) 664-5395 Téléc: (514) 664-5394
Courriel: info@mda-architectes.com
Site Web: www.mda-architectes.com

mda architectes

Structure

Electricité

gbi

Ingénierie

N°	Date	Description
05	28/10/2022	ADDENDA 1
04	08/09/2022	100% POUR COMMENTAIRES/ SOUMISSION
03	24/01/2022	100% POUR SOUMISSION
02	17/12/2021	90% POUR COMMENTAIRES
01	03/12/2021	50% POUR COMMENTAIRES

Projet	Objet
ÉCOLE GENTILLY, Éd. FÉNÉLON REMPLACEMENT DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR; (FINIS, FENÊTRES, CONTRÔLE ET ÉCLAIRAGE)	PLAN DE DÉMOLITION PLANCHERS RDC ET ÉTAGE

Concept:	Dessiné par:	Approuvé par:
M.D.	C.C.	MD
Échelle:	Date:	Dossier:
1:200	08.09.2022	1833-20
Fichier:		Feuille:
1833 Gentilly A-200 c.dwg		A-200